

MON PARCOURS KLESIA ACS

JE FAIS MA DEMANDE D'AIDE POUR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

1

Je me procure et remplis le formulaire de demande de l'ACS disponible sur :
www.ameli.fr ou www.klesia-acfs.fr



J'envoie mon formulaire demande et les documents demandés à ma caisse de sécurité sociale.



La caisse de sécurité sociale vous adressera une attestation de droit et votre chèque santé avec la liste des organismes complémentaires agréés.



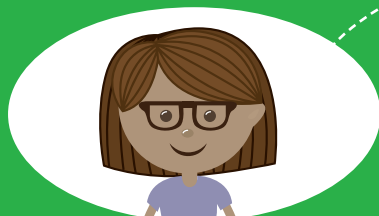
Vous vivez dans les DROM et avez des faibles revenus qui vous conduisent à faire l'impasse sur votre couverture santé ? La sécurité sociale peut vous attribuer une aide financière, sous la forme d'un chèque, pour financer une complémentaire santé pour vous et votre famille.

2

J'UTILISE MON CHÈQUE SANTÉ



Grâce à mon chèque santé, je peux prétendre à l'Offre KLESIA ACS, et ainsi bénéficier de garanties adaptées à mon budget.



Je me rends auprès d'un organisme sanitaire ou social qui m'aidera et me conseillera dans ma démarche d'adhésion.

ou



J'adhère en ligne, directement sur le site Internet :
www.klesia-acfs.fr

ou



Un conseiller KLESIA ACS me guide au numéro **0805 690 926**

3

MA FAMILLE ET MOI BÉNÉFICIONS D'UNE MUTUELLE ADAPTÉE À MON BUDGET

J'envoie ma demande d'adhésion et les documents demandés à :
Mutuelle UFR
Cité Lacroix - 97231 Le Robert



Je reçois en retour :

- ✓ Un **certificat d'adhésion**.
- ✓ Une **carte de tiers-payant** valable pour une durée de 12 mois.
- ✓ Une **attestation de déduction de l'ACS**.
- ✓ Ma **notice d'information**
- ✓ Mon **échancier de cotisation**